

30 octobre 1831

Vingt-cinq octobre 1831.

Ms Rude 376

128

Ce fut le 8 octobre qu'une commission improvisée des chefs d'ateliers et des ouvriers commença ses opérations. La réunion du 10 ne fut qu'une séance préparatoire, dans laquelle on maintint la formation du bureau, composé d'un président, d'un secrétaire et de quatre membres, qui avaient été élus le 8. Les commissaires de chaque quartier, réunis, le 13, au nombre de 80, nommèrent, par la voie du scrutin, un président, un vice-président et quatre secrétaires qui déclarèrent la commission constituée. Une commission de quatre membres, prise dans son sein, fut chargée, le 14, de la rédaction et de la présentation de l'adresse à M. le préfet, en même temps que vingt-deux commissaires s'occupèrent, pour les divers genres de fabrication, divisés en huit parties, de la fixation d'un Tarif au Minimum des prix des peignes, en prenant pour base le mille de fils à la chaîne la réduction des peignes et le mille de coups de trame. Le 16, les différentes réclames d'adresse furent lues en assemblée générale, et la majorité se prononça en faveur de celle faite par M. Berrard et présentée à M. le préfet par le Président, à la fête de la députation. M. le préfet les accueillit avec une bonté toute paternelle. Il leur avoua qu'il n'ignorait point la trop grande misère qui pesait sur la classe ouvrière, mais qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour en améliorer le sort; qu'il les convoquerait le plus tôt possible pour discuter, contradictoirement avec MM les négocians, la base et la fixation du tarif.



